

Municipalité



Chute-aux-Outardes



Monsieur Jeannot Lévesque
3 rue des Cèdres, C.P. 17
Franquelin (Québec) G0H 1E0

AVIS SPÉCIAL

2016-013

Vente d'immeuble pour défaut de paiement de taxes

Au propriétaire de l'immeuble connu et désigné comme étant:

- le lot CINQ-MILLIONS-CENT-CINQUANTE-MILLE-CINQ (5 150 005) du cadastre du Québec, au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Saguenay;
- le lot CINQ-MILLIONS-CENT-CINQUANTE-MILLE-SIX (5 150 006) du cadastre du Québec, au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Saguenay;
- le lot CINQ-MILLIONS-CENT-QUARANTE-NEUF-MILLE-CINQ-CENT-TRENTE-QUATRE (5 149 534) du cadastre du Québec, au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Saguenay;
- le lot CINQ-MILLIONS-CENT-QUARANTE-NEUF-MILLE-CINQ-CENT-TRENTE-CINQ (5 149 535) du cadastre du Québec, au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Saguenay;
- le lot CINQ-MILLIONS-CENT-QUARANTE-NEUF-MILLE-CINQ-CENT-TRENTE-SIX (5 149 536) du cadastre du Québec, au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Saguenay;
- le lot CINQ-MILLIONS-CENT-QUARANTE-NEUF-MILLE-CINQ-CENT-TRENTE-SEPT (5 149 537) du cadastre du Québec, au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Saguenay;
- le lot CINQ-MILLIONS-CENT-QUARANTE-NEUF-MILLE-CINQ-CENT-TRENTE-HUIT (5 149 538) du cadastre du Québec, au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Saguenay;
- le lot CINQ-MILLIONS-CENT-QUARANTE-NEUF-MILLE-CINQ-CENT-TRENTE-NEUF (5 149 539) du cadastre du Québec, au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Saguenay;
- le lot CINQ-MILLIONS-CENT-QUARANTE-NEUF-MILLE-CINQ-CENT-QUARANTE (5 149 540) du cadastre du Québec, au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Saguenay;
- le lot CINQ-MILLIONS-CENT-QUARANTE-NEUF-MILLE-CINQ-CENT-QUARANTE-ET-UN (5 149 541) du cadastre du Québec, au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Saguenay;
- le lot CINQ-MILLIONS-CENT-QUARANTE-NEUF-MILLE-CINQ-CENT-QUARANTE-DEUX (5 149 542) du cadastre du Québec, au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Saguenay;

- le lot CINQ-MILLIONS-CENT-QUARANTE-NEUF-MILLE-CINQ-CENT-QUARANTE-TROIS (5 149 543) du cadastre du Québec, au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Saguenay;

- le lot CINQ-MILLIONS-CENT-QUARANTE-NEUF-MILLE-CINQ-CENT-QUARANTE-QUATRE (5 149 544) du cadastre du Québec, au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Saguenay.
- le lot CINQ-MILLIONS-CENT-QUARANTE-SEPT-MILLE-NEUF-CENT-TRENTE-SIX (5 147 936) du cadastre du Québec, au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Saguenay.
- le lot CINQ-MILLIONS-CENT-QUARANTE-NEUF-MILLE-SIX-CENT-SOIXANTE-DIX-SEPT (5 149 677) du cadastre du Québec, au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Saguenay.

Sans bâtisse dessus construite, ce terrain est situé sur la rue du Vallon, dans la municipalité de Chute-aux-Outardes.

Contenant une superficie totale de 134 974,5 mètres carrés.

Suivant les dispositions de l'article 1041 du Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1), avis spécial vous est donné de ce qui suit :

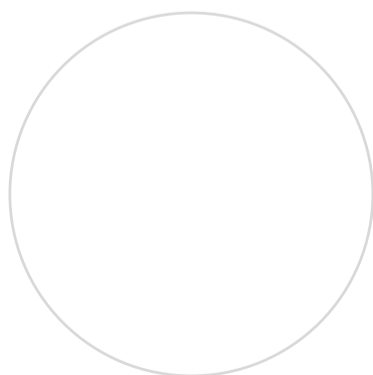
1° Le 16 juin 2016 à 10h00 de l'avant-midi, votre immeuble ci-haut désigné a été adjugé à la vente pour défaut de paiement de taxes, tenue au bureau de la Municipalité Régionale de Comté de Manicouagan.

2° L'adjudicataire de cette vente est :

**Municipalité de Chute-aux-Outardes
2 rue de l'École
Chute-aux-Outardes (Québec) G0H 1C0**

3° Le prix de la vente est de QUATRE-MILLE-NEUF-CENT-TRENTE-NEUF DOLLARS ET QUARENTE-HUIT CENT (4 939,48 \$).

DONNÉ à Chute-aux-Outardes ce 16^e jour d'août 2016.



Le directeur général et
Secrétaire-trésorier,

Rick Tanguay

Municipalité



Chute-aux-Outardes



CERTIFICAT DE SIGNIFICATION

Avis Spécial 2016-013

Je Rick Tanguay, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Chute-aux-Outardes, résident au 5 rue Devost en la municipalité de Chute-aux-Outardes, certifie sous mon serment d'office que j'ai fait signifier l'Avis Spécial 2016-013, par huissier en date du 16 août 2016.

DONNÉ à Chute-aux-Outardes ce ___^e jour d'août 2016.



Le directeur général et
Secrétaire-trésorier,

Rick Tanguay